

Allouagne | Ames | Améres | Auchy-au-Bois | Bourecq | Burbure | Busnes | Calonne/Lys | Ecquedecques
| Ferfay | Gonnehem | Ham-en-Artois | Lespesses | Lières | Lillers | Mont-Bermenchon | Norrent-Fontes |
Robecq | Saint-Floris | Saint-Venant | Westrehem



Artois-Lys

Trimestriel de la Communauté
de communes Artois-Lys

magazine

Les sentiers
de randonnées
fleurissent
sur Artois-Lys

p.8

< Votre Communauté >

► Services à la population

Entretien de l'environnement (cours d'eau, sentiers de randonnée...), éclairage public, assainissement collectif et non collectif, aménagement du territoire (parcs d'activités, cadre de vie...)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Communauté Artois-Lys
7, rue de la Haye
62190 Lillers
Tél 03 21 54 60 70
Fax 03 21 64 80 48
www.cc-artois-lys.fr
contact@cc-artois-lys.fr

► Espace Jeunesse Artois-Lys

- Point Information Jeunesse (emploi, insertion, loisirs)
- CAJ intercommunal (animations sportives, culturelles, sorties, séjours)

14 rue des Martyrs
62190 Lillers
Tél 03 21 54 72 80
06 08 26 68 09
saj@cc-artois-lys.fr

► Collecte des ordures ménagères, tri sélectif

N° VERT : 0 800 881 063

Déchèteries

Lillers : rue des Flandres
Tél 03 21 54 43 11
Saint-Venant :
rue de Saint Floris
Tél 03 21 54 00 54

Artois-Lys magazine

Bimestriel de la Communauté de communes Artois-Lys - **Directeur de la Publication** : Pascal Barois.
Comité de rédaction : Pascal Barois, Daniel Rougé, Hervé Deroubaix, Claudine Vincent, Pierre Carnez, Didier Bee et Franck Lainé.
Conception, rédaction et réalisation graphique : Cituation & Ensemble, Arras. **Crédit photos** : Artois-Lys, Cituation & Ensemble, Pascal Morès, Philippe Frutier/Altimages, © apparence - Fotolia.com

Dépôt légal : Mars 2011
ISSN : 1778-0675

Vos questions

Jeunesse

“L’été dernier, des jeunes du territoire sont partis en Finlande. L’échange avec des jeunes finlandais va-t-il se poursuivre cette année ?”

Courriel d'une habitante de Lières, via le site www.cc-artois-lys.fr

Artois-Lys magazine : Les échanges se poursuivent ! Les douze jeunes du territoire partis en Finlande en juillet dernier se réunissent deux fois par mois au sein du Centre Animation Jeunesse, afin de réaliser des montages photos et vidéos de leur séjour 2010 et de préparer la venue de leurs amis finlandais, du 1er au 10 août prochains. En janvier dernier, trois responsables finlandaises sont venues sur notre territoire pour faire un point sur l'avancement de chaque projet de coopération, et plus particulièrement pour valider les modalités du séjour d'août. Les jeunes des deux pays ont eu l'occasion de discuter du lieu d'hébergement et du programme d'activités lors d'une visioconférence, en mars. Au menu de ce séjour 2011 axé sur l'environnement et la culture locale : des ateliers de construction en torchis et en saule, visite du site des Deux Caps, découverte du milieu lunaire à Geotopia... et bien d'autres activités ludiques.

Corridor biologique

“La Communauté Artois-Lys a planté des arbres le long d'un chemin entre Ames et le Hameau de Fauquenhem à Lespesses. Sur un panneau, il est écrit “corridor du Buisson du curé”. Qu'est-ce que ça veut dire ?”

Un habitant d'Ames

Artois-Lys magazine : Un corridor biologique est l'espace qui permet de relier les écosystèmes entre eux (bois, zones humides, rivières et leurs abords...). Il facilite la reproduction et la libre circulation des espèces naturelles. Il est aussi l'un des “outils” permettant la mise en œuvre de la trame verte et bleue sur la Communauté Artois-Lys, dont l'objectif est de restaurer le paysage et la biodiversité sur notre territoire rural. Dans le cas précis du Buisson du Curé, il s'agit de contribuer à une re-connexion éco-paysagère entre les zones naturelles des terrils de Ferfay et les espaces bocagers de la vallée de la Nave. Une haie champêtre traditionnelle composée d'arbustes et de hautes-tiges, plantée début 2010, constitue la première tranche de ce corridor. Celui-ci embellira le paysage et permettra à la flore et la petite faune de nos espaces ruraux de s'épanouir.

Adressez-nous par courrier, ou par mail (contact@cc-artois-lys.fr), vos interrogations, critiques et suggestions dans les domaines de compétence de la Communauté Artois-Lys. Si elles concernent l'intérêt général, nous y répondons dans ce magazine.

< L'Agenda >

► VENDREDI 15 AVRIL

“Âge tendre et tête de bois” avec Ciel Écran

Plus de 3h de tubes légendaires, d'émotions et de souvenirs avec le concert d'Âge Tendre et Tête de Bois. Sur scène, des artistes exceptionnels : Sheila, Herbert Léonard, la Compagnie Créole, Michèle Torr, Claude Barzotti et bien d'autres. À 20h30 dans les salles des fêtes de Mont-Bernenchon et Norrent-Fontes.

Entrée : 1,50€ - **Rens.** / **Insc.** : Communauté Artois-Lys, 03 21 54 60 70

► DU LUNDI 18

AU VENDREDI 29 AVRIL

Centre Animation Jeunesse

Pendant les vacances de printemps, les jeunes (de 12 à 17 ans) pourront profiter d'une multitude d'activités ! Au programme chaque matin : du sport, mais aussi des stages hip-hop ou photos (du 20 au 22 avril) et même vidéos (du 26 au 28). Chaque après-midi, place à des ateliers variés : land-art (du 20 au 22), astronomie (le 26), jeux en réseau (le 27)... Avec en prime : des sorties au Jardin des Boves d'Arras, au planétarium, au Laser Game...

Rens. / **Insc.** : Espace Jeunesse d'Artois-Lys, 03 21 54 72 80
saj@cc-artois-lys.fr

► MARDI 3 MAI

“Les hommes préfèrent mentir” avec Ciel Écran

Que peut-il se passer lorsqu'un mari doit annoncer à sa femme qu'il va la quitter et que la maîtresse vient filer un coup de main à son amant qu'elle sait très lâche ? Réponse avec cette détonante pièce d'Éric Assous, “Les hommes préfèrent mentir”. À 20h30 dans les salles des fêtes de Burbure, Norrent-Fontes et Saint-Venant.

Entrée : 1,50€ - **Rens.** / **Insc.** : Communauté Artois-Lys, 03 21 54 60 70

► SAMEDI 24

ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

2^{ème} édition

de la Fête des I.D.

Habitants et établissements scolaires du territoire, faites connaître vos projets et initiatives en lien avec le développement durable, avant le 16 mai prochain. Il vous suffit de remettre un simple formulaire décrivant votre idée et ses intérêts. Votre I.D sera peut-être élue lors des des 2^{èmes} rencontres des Initiatives Durables, les 24 et 25 septembre prochain, à Geotopia.

Rens. : Geotopia, 03 21 61 60 06
www.geotopia.fr



ACTU

Quelles orientations budgétaires pour la Communauté Artois-Lys?
Interview de Daniel Rougé.
p.4

LE DOSSIER

Des solutions pour améliorer l'éclairage public du territoire sans faire flamber les factures d'électricité des communes.
p.5 à 7

ENVIRONNEMENT

Artois-Lys entretient et développe encore son réseau de sentiers de randonnée, pour le plus grand plaisir des amateurs de balades.
p.8

Geotopia propose de multiples animations pour découvrir et comprendre la nature en Artois-Lys.
p.9

PRATIQUE

Une étude menée sur la gestion des déchets par les élus d'Artois-Lys
p.10

DÉCOUVERTE

La remarquable collection de photos du Groupe Historique de Busnes
p.11

► Que pourrait devenir le territoire Artois-Lys avec la réforme territoriale?



Pour l'heure je ne peux m'en tenir qu'au contenu de la loi relative à la "réforme territoriale" adoptée le 16 décembre dernier. Elle marque le coup d'envoi "d'un processus d'achèvement et de rationalisation de la carte intercommunale". Ce processus va se décliner en deux étapes d'ici la fin 2013. La première s'étend sur toute cette année 2011. Elle concerne l'élaboration des schémas départementaux de coopération intercommunale (S.D.C.I.) par les services de la préfecture, avec deux objectifs clairement annoncés : "rationalisation des périmètres" et "réduction du nombre de syndicats intercommunaux". Les conseils municipaux ou communautaires du Pas-de-Calais, concernés par des propositions de modifications du Préfet,

auront trois mois pour donner leur avis. À défaut, la proposition du Préfet sera considérée comme acceptée. Lors de la seconde étape, entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013, ce dernier va disposer de pouvoirs exorbitants pour nous imposer son schéma. Les élus siégeant à la commission départementale de coopération intercommunale pourront amender et proposer une alternative au projet du Préfet, qui devra recueillir une majorité des 2/3 pour être pris en compte. Selon moi, la réforme territoriale ne peut pas et ne doit pas être déconnectée des réformes fiscales et de leurs conséquences sur les ressources des collectivités locales et territoriales.

La Cal doit être respectée

Avec ses 35 000 habitants, ses 21 communes attractives et dynamiques, la CAL doit être respectée. Seul l'intérêt du territoire, son développement, le bien-être de ses habitants doivent prévaloir. Réunis le 18 février dernier, à mon initiative, les maires de notre Communauté de communes se sont exprimés en ce sens auprès du Préfet, affirmant leur volonté unanime de voir maintenu le périmètre actuel de la communauté et la nécessité de poursuivre la réflexion sur l'évolution de nos compétences communautaires. Ils se sont tous déclarés ouverts à une réflexion élargie avec d'autres intercommunalités sur toutes les questions d'aménagement du territoire. Avec la publication du schéma départemental de coopération intercommunale, nous allons savoir ce que pourraient devenir des syndicats intercommunaux à vocation unique qui "irriguent" notre territoire. Dans ma conception du rôle de l' élu, il me paraît important que les citoyens soient informés et alertés sur les évolutions possibles de la carte de leur territoire. Ils le seront. Ceux qui le voudront pourront s'exprimer, via le site Internet de la CAL*.

“Les maires d'Artois-Lys se sont exprimés auprès du préfet, affirmant leur volonté unanime de voir maintenu le périmètre actuel de notre Communauté de communes”

Bonne lecture à tous

Pascal Barois

*www.cc-artois-lys.fr

« Focus »

► DÉPENSES
Maîtrisées à leur maximum



Difficile de comprimer les dépenses plus qu'elles ne l'ont été en 2010 !

- Les charges de fonctionnement de la CAL sont restées quasiment au même niveau qu'en 2007 (autour de 2 850 000€).
- Autre bonne nouvelle : Artois Lys a bénéficié du niveau bas des taux d'intérêt. Les charges financières sont ainsi passées de 170 000€ en 2007 à 121 000€ en 2010.
- Les dépenses de personnel ont progressé, dans la limite naturelle et légale, de l'évolution des carrières.
- Plus difficile en revanche, la maîtrise des dépenses dont le montant est décidé ailleurs. Celles qui concernent notamment : la cotisation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui est passée de 789 000 à 850 000 € entre 2007 et 2010...

► RECETTES
À la baisse !

- Au-delà de ses conséquences sociales, la disparition de l'usine Dewavrin va se faire encore plus nettement ressentir sur le budget 2011 d'Artois Lys. Pendant 4 ans notre Communauté de communes a perçu une compensation dégressive de l'Etat (de 425 000 € en 2007 à 170 000 € en 2010). Cette année plus rien !
- Réforme générale des politiques publiques oblige, les dotations de l'Etat et subventions des autres partenaires fondent d'année en année. Elles représentaient 2 499 000 € en 2007 et 1 878 000 € en 2010. L'incertitude demeure pour 2011...

Interview

Daniel Rougé

“ L'équilibre budgétaire, un exercice redoutable ! ”

Le vice-président chargé des finances ne cache pas l'étroitesse des marges de manœuvre de la CAL et croit en une rationalisation des dépenses permettant un développement des services aux habitants.

LA CAL à t-elle réussi en 2010 maîtriser ses dépenses, tout en maintenant les services rendus à la population ?

Daniel Rougé : Qu'il s'agisse d'actions en direction de la jeunesse, d'éducation à l'environnement, de collecte des déchets, d'assainissement des eaux usées, de lutte contre les inondations, d'éclairage public... la CAL a fortifié les services rendus aux habitants. Ils ont augmenté de 227 600 € sans compter les 200 000 € attribués au fonctionnement de l'équipement phare Geotopia. Le vrai problème d'Artois Lys, ce sont ses recettes. Nous avons perdu la richesse qu'apportait l'entreprise Dewavrin. Elle représentait 473 000 € de taxe professionnelle, lors de sa dernière année d'existence. En 2012, il n'y aura plus de compensations de l'Etat.

Comment se présentent les finances d'Artois-Lys pour 2011 ?

D.R : Les communes, les services et les commissions



► Daniel Rougé, vice-président chargé des finances

“ Ma seule certitude : notre avenir est avant tout entre nos mains ! ”

d'élus de la CAL expriment de nombreux besoins légitimes. Lorsque nous aurons payé les dépenses obligatoires (élimination des déchets, assainissement collectif...), nous n'aurons plus les capacités de les satisfaire tous. Comme il n'est pas question pour nous de recourir abusivement à l'emprunt, et encore moins d'augmenter démesurément les impôts, il va bien nous falloir trouver l'équilibre. L'exercice est redoutable !

Pourtant l'Etat aide financièrement les communautés de communes ?

D.R : Certes, mais en ces temps ultra-libéraux, ce sont hélas les collectivités publiques que l'on pénalise, alors que les revenus bourgeoisiers sont épargnés. L'Etat a annoncé le gel de ses dotations, ce n'est pas de bon augure. Pour l'heure nous ne disposons pas d'informations fiables pour réaliser des projections budgétaires précises. C'est sans doute pour cette raison que les communes et les intercommunalités disposent d'un mois de plus pour voter leur budget.

Vos pistes pour conquérir de nouvelles recettes ?

D.R : Ma seule certitude : notre avenir est avant tout entre nos mains ! Autrement dit continuons, les uns et les autres, à rationaliser toutes nos dépenses et à nous interroger sur certaines d'entre elles. Débattions-en sereinement ! Je n'oublie pas non plus nos parcs d'activités qui outre la création d'emplois, peuvent générer de nouvelles recettes... Mais avec la crise, les temps sont là aussi plus qu'incertains !

► Propos recueillis par Jean-Jacques d'Amore



“Pour que la lumière soit” sur le territoire, la Communauté Artois-Lys et chacune de ses 21 communes travaillent de concert. Ces dernières sont propriétaires de leur réseau d'éclairage public (lanternes, câbles, armoires de commande...) et règlent les factures d'électricité. En revanche, l'entretien du matériel incombe à Artois-Lys. Ses techniciens réparent en cas de panne et remplacent au fur et à mesure les ampoules grillées. Réalisées au coup par coup, ces interventions coûtent cher! Artois-Lys compte donc mettre en place un véritable programme de maintenance systématique des points lumineux, commune par commune, rue par rue, grâce au diagnostic de l'éclairage public du territoire, réalisé par un cabinet spécialisé.

LE DOSSIER

Éclairage Public : vers de nouvelles solutions



► Ci-dessus : Le diagnostic a recensé les équipements à remettre rapidement aux normes de sécurité, tel ce mât avec fils électriques apparents.

► Ci-contre : Les élus des 21 communes d'Artois-Lys ont pris connaissance des résultats de l'étude "Éclairage public" menée sur le territoire.

► Page de droite : Les techniciens du service Éclairage public de la CAL assurent la maintenance des points lumineux des communes.

Éclairer mieux et moins cher!

Le prix de l'électricité devrait enregistrer une hausse de 25 % dans les trois années à venir. Or, la facture de l'éclairage public pèse déjà très lourd dans le budget des communes. La Communauté Artois-Lys a donc réalisé une étude destinée à informer les élus sur l'état actuel du parc "éclairage public" de la CAL, afin d'optimiser les coûts. Chacune des 21 communes du territoire a ainsi fait l'objet d'un diagnostic précis qui recense leurs équipements à remettre rapidement aux normes de sécurité (armoires électriques non protégées, mâts avec fils électriques apparents...) et ceux à remplacer dans les dix ans. Ont aussi été identifiées les zones trop ou mal éclairées. Ce diagnostic a ensuite été présenté à chaque municipalité, assorti de préconisations sur les investissements nécessaires à la mise en sécurité de leur réseau communal, à la résorption des points noirs et aux économies d'énergies potentielles. Forts de

ces nouvelles informations, les élus sont aujourd'hui invités à redéfinir leurs projets en matière d'éclairage public et à communiquer à la CAL leurs volontés quant au planning de réalisation des travaux de sécurisation et de maintenance de leurs points lumineux.



Une charte lumière intercommunale

Si les communes sont propriétaires et responsables de leur réseau d'éclairage public, elles en ont confié l'entretien et la maintenance à la CAL. Afin d'améliorer le fonctionnement

Focus

Vers une gestion systématique du parc lumineux d'Artois-Lys

Suite à l'étude menée sur le territoire, le cabinet spécialisé propose quelques pistes de réflexion pour optimiser et développer le service éclairage public de la CAL. Parmi elles :

- **La mise en place d'une gestion préventive.** Il s'agit de programmer les opérations de vérification, de nettoyage, de remplacement des ampoules, des mâts, des armoires... à effectuer dans chacune des 21 communes, afin d'éviter les interventions au coup par coup.

- **L'harmonisation des matériaux** (ampoules, mâts, armoires électriques...), via l'élaboration d'une charte lumière. Actuellement, le territoire de la CAL compte 6 012 luminaires de 45 références différentes. Un véritable catalogue difficile à gérer au niveau du stock de matériel.

- **La réalisation d'un programme de reconstruction.** 19 % des luminaires sont jugés vétustes, 50% seront à changer dans les dix ans...

< REGARDS >



de son service Éclairage public et intervenir le plus efficacement possible, Artois-Lys a besoin de connaître avec précision les projets de chacune des 21 municipalités. Les techniciens pourront ainsi programmer leurs interventions, rue par rue, pour un entretien complet assurant la pérennité du parc éclairage public. Par ailleurs, Artois-Lys propose aux communes de rédiger ensemble une charte lumière, dans laquelle seraient répertoriés les matériels à privilégier (types d'ampoules, de mâts, d'armoires électriques...). Objectif : limiter le nombre de références d'ampoules et de matériels, pour faciliter la gestion des stocks et la maintenance. De plus, cette charte permettrait aux techniciens de la CAL de préparer des commandes groupées d'achat de matériels et ainsi faire bénéficier aux communes de tarifs plus avantageux.



Éclairer mieux, sans payer plus cher. Telle est la volonté des communes de Calonne-sur-la-Lys et de Westrethem. Elles ont donc fait appel au service éclairage public de la CAL pour repenser et remplacer leurs luminaires.

Calonne-sur-la-Lys a misé sur la bi-puissance

Au sein d'Artois-Lys, Calonne-sur-la-Lys fait figure de précurseur en matière d'éclairage public. Dès 2005, la commune confiait à la CAL la mission de remplacer l'ensemble des points lumineux de son territoire. Son ambition : éclairer la commune toute la nuit, tout en maîtrisant sa facture d'électricité. Le service Éclairage Public d'Artois-Lys a donc procédé au remplacement de tous les luminaires. Les nouveaux ont été équipés en bi-puissance : la lampe baisse d'intensité la nuit, réduisant ainsi sa consommation énergétique. Bilan de l'opération : Calonne-sur-la-Lys est désormais éclairée jusqu'au lever du jour et s'est dotée de points lumineux supplémentaires. Côté facture d'électricité, le montant est le même qu'avant les travaux !

Westrethem repense son éclairage public

Consciente de la nécessité à terme de rénover son parc lumineux, la commune de Westrethem attendait les conclusions de l'étude pour se lancer. Le diagnostic réalisé, les élus ont demandé au service éclairage public de la CAL de présenter un plan de reconstruction répondant à leur volonté. À savoir : éclairer toute la nuit tout en diminuant la consommation énergétique de la commune. Les techniciens d'Artois-Lys se sont donc rendus sur le terrain pour en appréhender toutes les contraintes (type de voirie, puissance nécessaire, distance entre chaque mât...). À partir de ces relevés, ils pourront formuler des préconisations quant au type de matériel adéquat. Le maire et son conseil municipal auront ainsi en leur possession tous les éléments utiles pour décider des travaux à engager. Une fois l'aspect financier de l'opération réglé, le chantier pourra débuter.

Tourisme

Ouverture de nouveaux sentiers de randonnée

Atout pour la découverte du territoire et son développement touristique, le réseau de sentiers de randonnée continue de s'étendre.

Parmi ses privilèges naturels : Artois-Lys est jalonné de sentiers de randonnée. Destinés aux promeneurs à pied, à vélo et même à cheval, ils invitent à la découverte des curiosités de l'histoire et du patrimoine, de la beauté des paysages et des richesses naturelles du territoire. La Communauté de communes, avec la complicité des municipalités et associations de randonnée, a souhaité diversifier encore les propositions de balades. Deux nouveaux sentiers de promenade voient ainsi le jour en ce début avril. Le premier, le Chemin des Voyettes à Norrent-Fontes (boucle de 6 km au départ du parking près de l'église), met en valeur ces voies étroites tracées jadis par les ouvriers et paysans, afin d'aller "au plus court" d'un endroit à un autre. Le second, le Sentier des Sorcières à Saint-Floris, offre trois variantes (7, 10 ou 14 km), au départ du parking de la mairie.

Aménagés par Artois-Lys

Un autre parcours devrait être prêt à accueillir les promeneurs pour la Fête du Pays, qui aura lieu le dimanche 24 avril prochain à Lespesses-Fauquenhem : le Sentier des Crêtes qui partira de ce hameau. L'aménagement des sentiers



► Robinsons du mercredi, randos nocturnes, randos du jeudi, nouvelles balades Croquinature, la Via Francigena contée... profitez du programme de sorties organisé de mars à novembre sur le territoire de la Communauté Artois-Lys et du Pays de la Lys romane !

(installation des pieux dans un socle de béton et des flèches de balisage), ainsi que leur entretien, est réalisé par les techniciens de la CAL, les associations de randonnées se chargeant du balisage couleur et de l'identification des anomalies de fléchages,

dans le cadre d'une convention avec Artois-Lys. Chaque itinéraire de randonnée a été agréé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Trois autres sentiers lui seront bientôt présentés : la Chevauchée des collines, sentier adapté à la pratique équestre, un autre

au départ de Busnes et le troisième à Calonne-sur-la-Lys, avec l'objectif de les ouvrir au plus tard au printemps 2012.

Contact :
Communauté Artois-Lys,
Sophie Kalinowski,
03 21 54 60 70
s.kalinowski@cc-artois-lys.fr

Restauration

Le chemin de la Scyrendale de nouveau praticable

Moto-cross et quads avaient fortement abîmé le chemin de randonnée de la Scyrendale. Certains conducteurs d'engins à moteur appréciaient ses passages boueux, dans le creux ombragé de la vallée souvent détrempe en cas de fortes pluies... Ils ont ainsi creusé d'importantes ornières, rendant ce chemin dangereux pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers. Pour des raisons évidentes de sécurité, ainsi que pour protéger la faune et la flore de cet environnement

sensible, la Communauté Artois-Lys a engagé d'importants travaux : remise à niveau du sol, aménagement d'un cheminement spécifique pour les marcheurs, pose de barrières aux entrées... Ce chantier, réalisé l'hiver dernier, a coûté 22 000 € à la collectivité (avec une aide du Feader* de 12 115 € dans le cadre du programme LEADER du Pays de la Lys romane). Pour éviter de nouvelles dégradations, il est utile de rappeler que les conducteurs d'engins motori-

sés seront verbalisés, s'ils s'aventurent dans les sentiers dont l'accès leur est interdit par arrêté municipal et signalé comme tel ! Pour connaître les sentiers autorisés et profiter de sa passion "motorisée", en respectant les autres usagers, il convient de se rapprocher des mairies.

► **Contact :** Communauté Artois-Lys, 03 21 54 60 70

* Feader : fonds européen pour l'agriculture et de développement rural

Geotopia **Devenez acteurs de l'environnement!**

À travers de multiples ateliers et animations, Geotopia vous invite à découvrir et à comprendre la nature en Artois-Lys, pour mieux la préserver. Quel que soit votre âge.

Le marais de Norrent-Fontes, le terroir de Ferfay, la réserve naturelle de Mont-Bernenchon... Artois-Lys recèle de nombreuses richesses naturelles, bien souvent méconnues des habitants du territoire. Au gré d'animations à la fois ludiques, pédagogiques et scientifiques, Geotopia vous invite à découvrir ces étonnants paysages et lieux de vie d'une faune et d'une flore foisonnante qu'il importe de préserver. Observer et comprendre pour mieux agir, tel est le mot d'ordre de la Maison de la Nature! Ainsi, en février dernier, des habitants (ados et adultes) ont participé à un "chantier nature" au cours duquel ils ont restauré une mare et appris le fonctionnement et le rôle de ce milieu naturel. Les tritons se réveilleront ainsi au printemps dans un environnement plus accueillant. Des adolescents ont également été initiés à la taille des arbres en zone humide. Avec les branches qu'ils ont coupées, ils ont pu ensuite s'essayer à l'art du tressage en réalisant un igloo végétal.

À vous de jouer!

Depuis janvier dernier, Geotopia propose aussi des ateliers de création de jardins paysagers à thèmes : des jardiniers volontaires se perfectionnent ou s'initient à



► Venez créer votre massif fleuri à Geotopia!

la conception paysagère et laissent libre cours à leur imagination en créant des massifs fleuris dans les jardins de Geotopia. Venez découvrir ces décors vivants dès cet été! Si vous êtes plus photo que râteau, participez dès ce printemps à l'inventaire photos du patrimoine naturel de la Communauté Artois-Lys organisé par Geotopia. Les élus du territoire sont quant à eux sollicités pour recenser les arbres remarquables qui se dressent sur le domaine public de leur commune. Par ailleurs, la Maison de la Nature accueillera la deuxième fête des I.D (lire page 2), les 24 et 25 septem-

bre prochains, lors de laquelle seront élues les meilleures Initiatives Durables. Habitants et établissements scolaires du territoire sont donc invités à faire connaître leurs projets et initiatives en lien avec le développement durable, avant le 16 mai. Plus qu'une simple maison de la nature, Geotopia est un équipement ouvert à tous, à utiliser selon ses besoins et ses envies pour contribuer à préserver la planète.

► **Contact : Geotopia, 03 21 61 60 06 www.geotopia.fr Les inventaires photos sont proposés gratuitement (sur réservation)**

< Action >

► RUCHER DE GEOTOPIA 1^{ère} récolte de miel au printemps!



Deux ruches ont été installées en 2010 dans le jardin de Geotopia. Près de 20 000 abeilles se sont reposées cet hiver et s'appêtent à repartir à l'assaut des fleurs. Quel fabuleux spectacle que le ballet de ces butineuses! De mai à septembre, Martin Verhoeven, le "Monsieur abeilles" de Geotopia, vous invite à découvrir leur monde et à observer leur danse. Le 28 mai, vous aurez l'occasion de vous initier aux techniques de l'apiculture en participant à la première récolte de miel de Geotopia.

Contacts : Geotopia, 03 21 61 60 06 ou geotopia@cc-artois-lys.fr www.geotopia.fr

► POINT ENVIRONNEMENT CONSEIL Un service gratuit

Où trouver des semences de prairies fleuries régionales? Comment favoriser la biodiversité dans un jardin? Que sont exactement les énergies renouvelables?... N'hésitez plus à questionner le Point Environnement Conseil (PEC) de Geotopia. Ce service gratuit, agréé par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), répond à vos questions sur l'environnement en mettant à votre disposition de la documentation et vous oriente vers des interlocuteurs compétents (associations, services publics...).

Contacts : Geotopia, 03 21 61 60 06 ou geotopia@cc-artois-lys.fr

< Bien trier >

• **Les emballages en verre** ne doivent pas être placés avec les ordures ménagères. Ce mauvais geste coûte cher (déchets supplémentaires à éliminer) alors que la collecte sélective du verre apporte une ressource (matériau revendu pour être recyclé). Pour cette double raison, les pots, bocaux, bouteilles et canettes doivent absolument être déposés dans les conteneurs (et surtout pas à côté!), spécialement mis à disposition par Artois-Lys à tout endroit du territoire.

• **Dans les bacs et sacs jaunes,** seuls sont acceptés les emballages suivants : le carton fin (paquet de céréales...), les briques alimentaires (lait, jus de fruit, soupe...), les conserves et canettes métalliques ou en aluminium, les papiers non gras (journaux, revues, magazines...), les bouteilles plastique (eau, lait...) et flacons plastique (gel douche, shampoings...). Tout autre déchet doit rejoindre les ordures ménagères. Pensez aussi à téléphoner aux Ambassadeurs du tri pour toute précision, c'est gratuit!

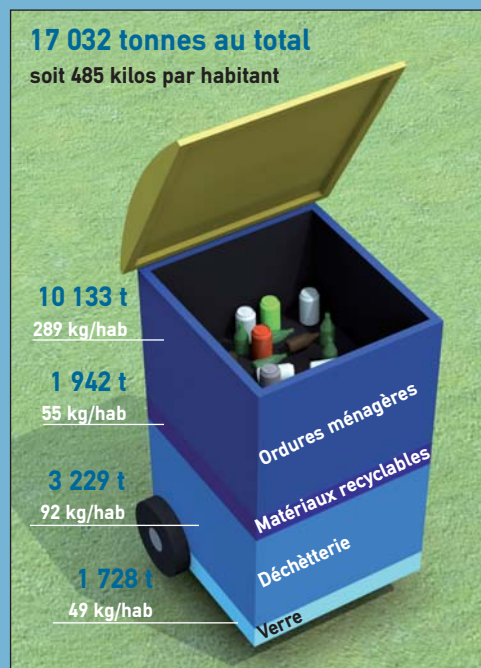
• **Le plus bas taux de refus jamais atteint!** Le taux de refus (déchets non recyclables parmi les matériaux du tri sélectif) pour l'année 2010 atteint les 6,47%, mais il n'était que de 0,70% pour le seul mois de décembre. Ce résultat s'explique par une mobilisation particulière des agents d'Artois-Lys, en fin d'année, pour informer les habitants sur les bons gestes. Le message a, semble-t-il, bien été reçu.

Contact : Ambassadeurs du tri d'Artois-Lys, 0 800 88 10 63 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Gestion des déchets

La réduction des déchets à l'étude

Grenelle de l'environnement oblige, les élus communautaires réfléchissent aux moyens d'inciter les habitants à produire moins et à mieux trier leurs déchets. En partenariat avec l'ADEME, ils élaborent un plan local de réduction des déchets qui déterminera les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Quelques exemples :



► Poubelle type d'un habitant d'Artois-Lys en 2010.

Encourager l'allègement des poubelles

Mettre nos poubelles au régime peut alléger la facture! Cette solution implique de sensibiliser encore davantage les habitants aux moyens de réduire leurs déchets. Parmi eux : éviter les produits sur-emballés, apposer l'autocollant "Stop pub" sur sa boîte aux lettres (si on ne lit pas les prospectus et journaux "gratuits"), pratiquer le compostage à domicile...

Améliorer le tri des déchets

Trier plus et mieux! Pour atteindre cet objectif, plusieurs solutions : informer la population sur les avantages à bien trier, collecter en porte-à-porte des matériaux destinés au recyclage (ça limite les refus de tri), créer une "ressourcerie" (recyclage et vente d'objets) pour dégager de nouvelles recettes...

Réfléchir au financement du service

Il s'agit de déterminer précisément "qui paie quoi", pour que tout le monde (habitants, entreprises, CAL) y gagne.

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Financement

Trois modes possibles

Artois-Lys examine attentivement les trois modes de financement possibles du "service déchets".

L'impôt : c'est le mode financement actuel sur Artois-Lys. Tous les contribuables locaux financent le service déchets via les taxes d'habitation, foncières (bâti ou non bâti), et la contribution territoriale économique territoriale (commerçants, artisans, entreprises, professions libérales).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est un impôt local, assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères est liée au service rendu. Son montant varie généralement selon le nombre de personnes dans le foyer, selon le volume des bacs ou des sacs remis ou selon le poids des déchets emmenés à l'occasion d'une pesée embarquée.

Histoire **Le fabuleux album photo du Groupe Historique de Busnes**



► Busnes comptait autrefois deux seigneurs et donc deux châteaux. Seul subsiste aujourd'hui celui de Beaulieu, édifié vers 1680.

Sans le Groupe Historique de Busnes (GHB), les traces de l'unique soldat français tué à Busnes, au cours des combats de mai 1940, auraient pu se perdre à jamais. Face au château de Beaulieu, sa tombe fut creusée et entretenue par un paysan, avant le transfert du corps en 1942 à Orléans, ville d'origine du Sergent Pierre Guérin. De cette histoire ne restait qu'une photo de la sépulture, parmi les 3 500 clichés et cartes postales anciennes du village, patiemment collectés par les membres du Groupe Historique de Busnes. Jusqu'à ce coup de fil de janvier dernier : *“La voix remplie d'émotion, c'était un neveu du militaire”*, témoigne Franck Hannebicq, président de l'association busnoise. *“Il venait de trouver, dans les papiers de sa mère, une lettre expliquant la mort à Busnes de cet oncle, dont l'existence lui avait été cachée. Pour en savoir plus, il a appelé la mairie qui nous a mis en relation”*.



Appel à témoignages

Depuis sa création en 1996, le Groupe Historique de Busnes a rassemblé bien d'autres histoires : *“Nous creusons les thèmes en fonction de ce que nos recherches font apparaître. Grâce à Internet, nous accédons désormais à de nombreuses archives et je vais régulièrement en Angleterre pour trouver des documents*

sur la Première Guerre mondiale”, détaille Franck Hannebicq. L'association lance d'ailleurs un appel : *“Nous recherchons des témoignages de cette époque. Photos de poilus, lettres... Tout document est scanné pour être conservé et immédiatement rendu à son propriétaire”*. À l'approche du centenaire du déclenchement de la guerre 1914-1918, l'association prépare un livre dans lequel seront rassemblées les nombreuses traces de ce conflit présentes à Busnes, dont le graffiti de soldats canadiens sur la chapelle du Quesnoy, récemment restaurée. Autre curiosité : le village possède un rare monument aux morts communal portant une statue de la Vierge et une épitaphe religieuse, ce qu'interdisait la Loi de séparation de l'Église et de l'État. Le GHB partage chaque année ses fabuleux trésors en organisant un grand “déballeage photos”, que les visiteurs peuvent annoter, et en éditant un bulletin annuel.

3 500 photos anciennes rassemblées ! Une remarquable collection, grâce à laquelle l'association d'histoire locale offre, en images, un émouvant voyage dans le passé de Busnes.



Cinq associations d'histoire sur notre territoire

► **ARHAM Lys – Artois – Flandre** (association de recherches historiques et archéologiques militaires)
Président : Dominique Faivre
BP 32, 62350 Saint-Venant
arham@wanadoo.fr
<http://monsieur.wanadoo.fr/arham>

► **GRHA (Groupe de Recherches Historiques d'Allouagne)**
Président : Michel Poiriez
Mairie d'Allouagne
BP 17, 62157 Allouagne
am.poiriez@wanadoo.fr
<http://monsieur.wanadoo.fr/grha>

► **GHB (Groupe Historique de Busnes)**
Président : Franck Hannebicq
1341 Rue de La Brasserie
62350 Robecq
f.hannebicq@voila.fr
<http://histoire-busnes.over-blog.com>

► **Club d'histoire de Lillers**
Président : Daniel François
27, rue d'amettes
62550 Nedon
Tel. 03 21 41 77 66

► **Les amis du vieux Robecq**
Président : Daniel Flajollet
rue de la Brasserie
62350 Robecq.

PERMANENCES HABITAT ET CADRE DE VIE



Cinq experts* sont à votre disposition, gratuitement, six vendredis après-midi, pour vous accompagner dans vos choix et vos démarches de construction, de rénovation ou d'aménagements paysagers.

* Un architecte, un conseiller Espace Info-Énergie, un technicien en droit des sols, un technicien de la Communauté Artois-Lys (assainissement) et un architecte-paysagiste

Les permanences 2011

À Mont-Bernenchon (Geotopia)

Vendredi 15 avril
Vendredi 10 juin
Vendredi 14 octobre

À Lillers (siège d'Artois-Lys)

Vendredi 13 mai
Vendredi 9 septembre
Vendredi 18 novembre

Demandez un rendez-vous, de préférence 5 jours à l'avance, en contactant Geotopia au 03 21 61 60 06 ou en écrivant à geotopia@cc-artois-lys.fr
Vous recevrez une fiche de renseignements, à remplir, afin que les professionnels puissent optimiser leur intervention et vous fournir les meilleurs conseils.